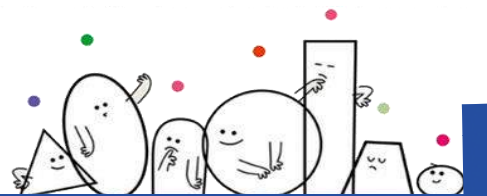
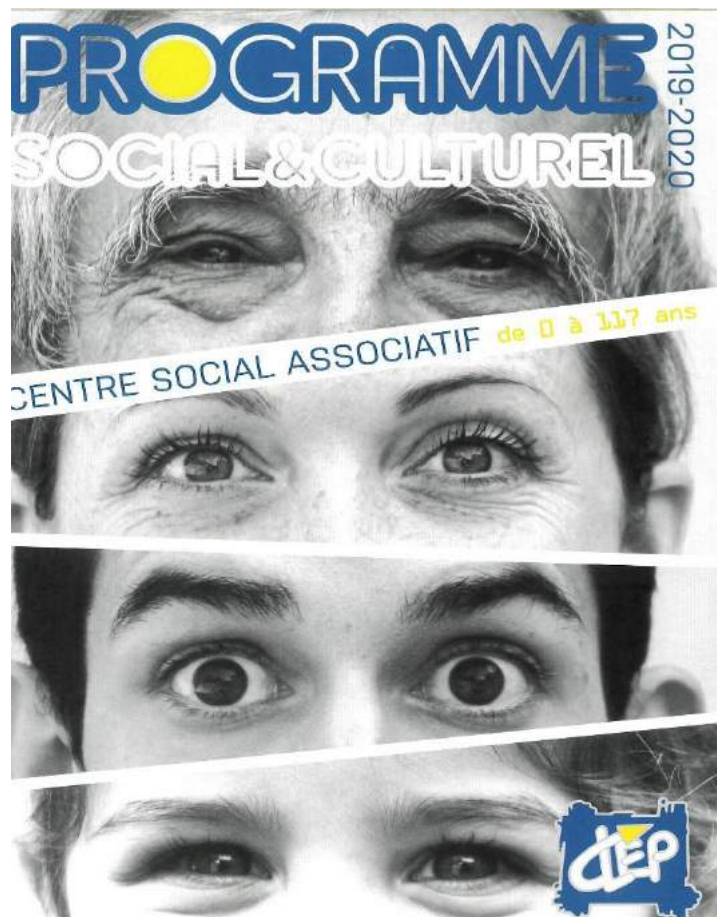




CENTRE SOCIAL
ASSOCIATIF



RAPPORT D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020



RAPPORT MORAL

Une saison surprenante...

Alors que nous avons envisagé un programme d'animation sociale et culturelle revisité avec de nombreuses nouvelles animations socioculturelles, sorties familles, évènements publics, animations jeu dans l'espace public, prestations anniversaires et bien d'autres, le covid est passé par là... C'est donc une année particulièrement perturbée qui nous a freiné dans notre projet de développement. De nombreuses activités nouvelles ou historiques ont été affectées par la situation sanitaire comme la fête du jeu par exemple qui n'a pas eu lieu. Les activités socioculturelles ainsi que l'accueil des associations associées au projet du CLEP ont été totalement suspendues de mars à juin 2020 ainsi que de novembre à décembre. Tous les accueils collectifs ont été arrêté, l'espace numérique n'a pas ouvert, le CLAS n'a pas démarré, l'accueil de loisirs a été suspendu aux vacances de printemps et les mini-camps d'été ont été annulés ainsi que plusieurs sorties extérieures pour tous...

Malgré tout cela, l'équipe du CLEP ne s'est pas affaiblie ! Les confinements ont généré une situation de télétravail active pour tous les personnels hormis Patricia (théâtre) et Catherine (danse) qui ont été placées en chômage partiel compte tenu de l'arrêt total de leur activité collective.

Concrètement, tous les jours de mars à juin l'équipe se réunissait à distance et travaillait sur le contact avec les adhérents seniors, des propositions d'activités en ligne comme des ateliers à faire en famille à la maison ou des parties de jeux de société en ligne. Sur un autre plan, la préparation des sorties d'été, de l'accueil de loisirs, la communication sur nos activités de la saison 2020-2021 s'est réalisée pendant ce confinement. L'accueil téléphonique, les inscriptions, les communications sur les réseaux sociaux, notre site web, les newsletters ont été maintenus toute l'année.

Du côté de la gouvernance, il nous a fallu aussi nous adapter aux outils numériques car il n'était plus possible de nous rencontrer au CLEP. Nous avons donc assuré la continuité de nos échanges en visioconférence.

Sur le plan managérial, nous avons souhaité redynamiser les actions d'animation en direction des familles et donc proposer un nouveau dispositif qui a provoqué une demande d'ajustement de nos relations avec la ville de Laval. Une demande de gestion directe du poste d'animateur référent familles mis à disposition a été faite. La ville ayant accepté cette demande, un ajustement des missions internes a été opéré en confiant la fonction de référent familles à une de nos salariées diplômée Conseillère en Economie Sociale et Familiale et en ouvrant un poste d'animateur famille-vie sociale en gestion directe. Le profil du nouveau poste est exclusivement orienté sur la production d'animations et la création d'un dispositif d'accueil à plus-value sociale au sein du CLEP.

Leina nous a donc quittés pour retrouver une mission pleine et entière de référent familles dans une maison de quartier gérée par la ville, nous la remercions vivement pour le travail qu'elle a accompli depuis 2015.

Nous avons aussi obtenu un agrément service civique afin d'accueillir 2 jeunes en contrat l'un sur une mission enfance et jeu et l'autre sur une mission jeunesse et numérique.

En conclusion, même si cette année a été difficile à vivre au regard de la crise sanitaire, nous avons gardé le cap et poursuivi notre développement. Le CLEP est une belle association qui ajuste en permanence son projet pour le rapprocher des attentes et besoins des habitants du centre-ville de Laval. Je suis fière d'en assurer la présidence depuis 3 ans. Cependant, aujourd'hui je vais quitter mes fonctions. Je ne peux plus me consacrer pleinement à ces fonctions et je préfère retrouver une place d'administratrice au sein du Conseil d'Administration.

Je remercie l'assemblée générale et tous les partenaires du CLEP pour la confiance, le soutien que vous m'avez accordé. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et bon courage aux futurs membres du bureau.

Delphine HIVET-BALDAU

Présidente du CLEP

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020

1. GÉNÉRALITÉS
2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
3. DIVERS TABLEAUX STATISTIQUES COMMENTÉS
4. LA MISSION ACCUEIL
5. LA LUDOTHÈQUE ET LES ACTIONS JEU
6. LES ACTIONS FAMILLES
7. LES SENIORS ET LES HABITANTS
8. L'ACCUEIL DE LOISIRS
9. LES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES, LES ÉVÉNEMENTS
10. RAPPORT FINANCIER (Mr BILL Trésorier et Mr DRAPEAU Expert-Comptable)
11. RAPPORT de Mr LE SPEGAGNE COMMISSAIRE AUX COMPTES
12. BUDGET PREVISIONNEL 2021
13. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GÉNÉRALITÉS

- Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Laval le 10 juin 1977 sous le n°2251.
- Publication au Journal Officiel le 21 juin 1977.
- Agrément Association de Jeunesse et d'Education Populaire n°53 06 407.
- Agrément Centre Social - Animation Globale et Coordination – 2018/2022.
- Agrément Animation Collective Familles (ACF) – 2018/2022.
- Agrément Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Agrément Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) n°0530071CL000107.
- Reconnaissance d'intérêt général et autorisation à percevoir des dons des entreprises et des personnes ouvrant droit à défiscalisation (art 200 et 238 bis du CGI)

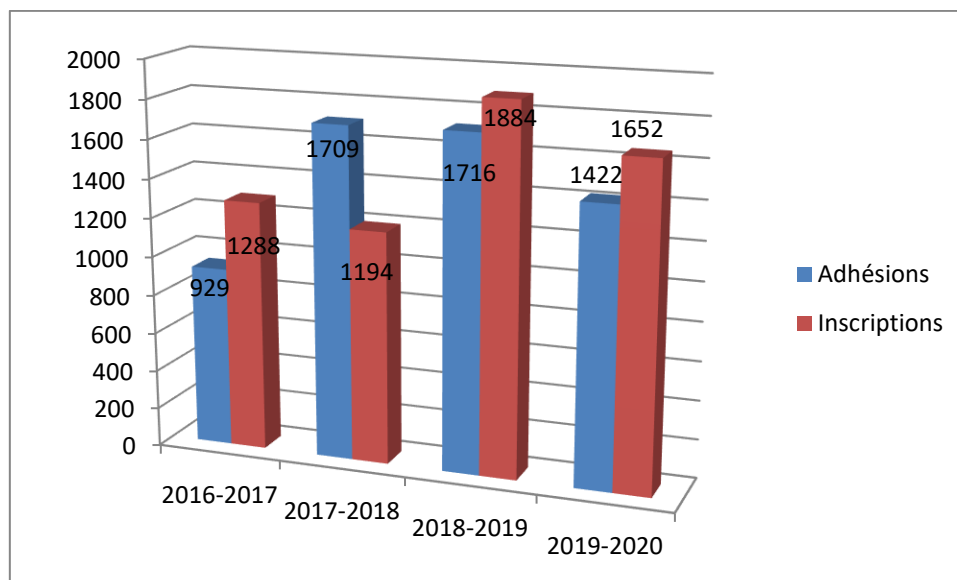
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (C-A) :

15 membres élus qui participent à l'élaboration du projet et au suivi de l'activité du CLEP. Le C-A porte la responsabilité de gestion que l'assemblée générale (souveraine) lui confie.

HIVET Delphine	Présidente (renouvellement)
BILL Jean-Michel	Trésorier
JAHU Corinne	Secrétaire
LEBARON Bernard	Administrateur
BOURREE Vincent	Administrateur
CLAVREUL Serge	Administrateur
DELOUME Daniel	Administrateur
MENARD Françoise	Administratrice (démissionnaire)
LABOURDETTE Jean	Administrateur (renouvellement)
M'TIBAA Hédi	Administrateur (renouvellement)
TERRIER Karine	Administratrice (renouvellement)
TERREAU Isabelle	Administratrice (démissionnaire)
PY Vivianne	Administratrice
PERRICA-FRAIPONT Ginette	Administratrice
CHAMARET Michèle	Administratrice

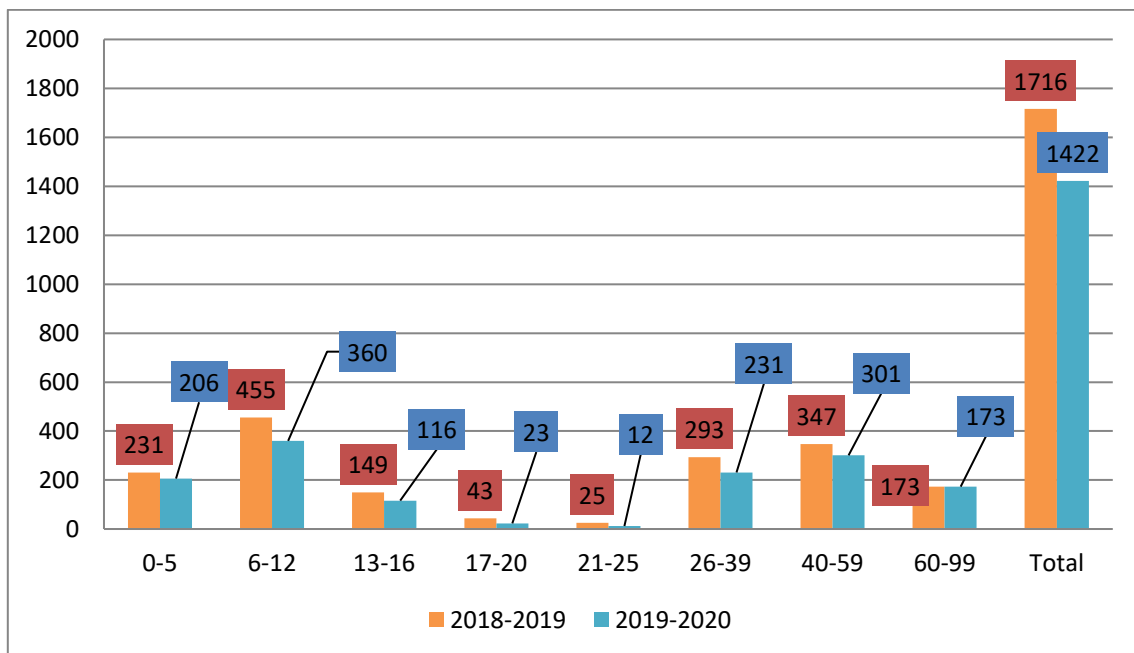
Adhésions/Inscriptions :

Les présentations suivantes concernent les personnes recensées comme adhérentes ou utilisatrices des services de l'association inscrites entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020. Il nous appartient donc de comprendre ces données comme une base de référence sur une saison qui concernent deux demi-années civiles.



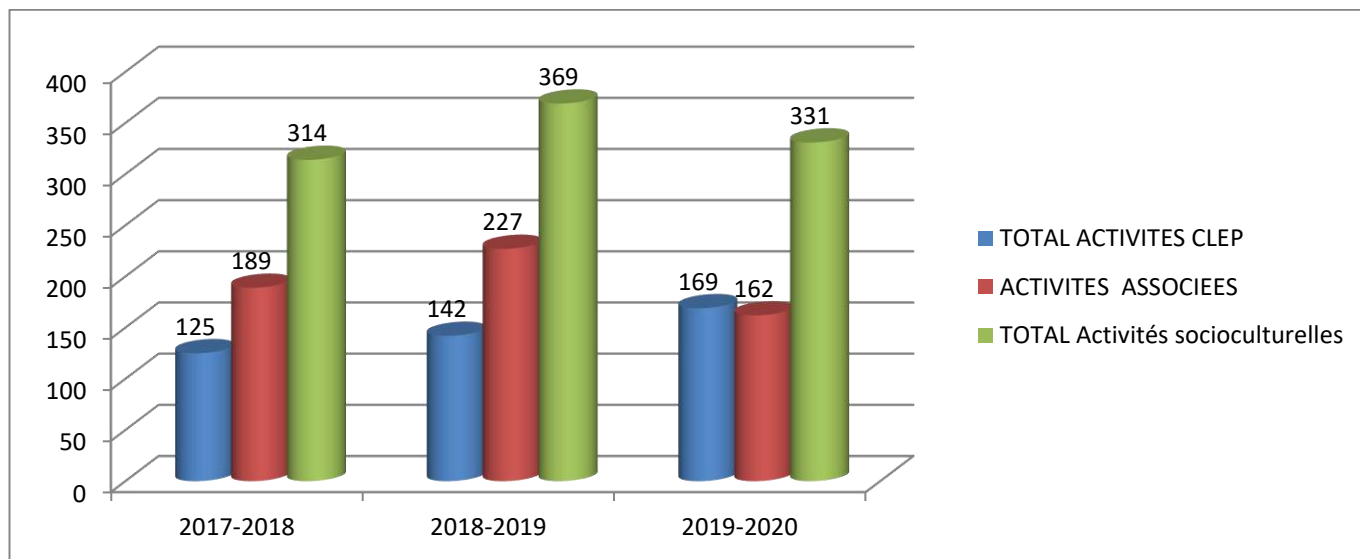
Une perte de 294 adhérents est constatée à la rentrée 2020 ce qui peut être lié à l'effet COVID et plus particulièrement à la frilosité de certains adhérents pour un engagement sur des activités annuelles septembre-juin. L'incertitude sur la situation sanitaire à la rentrée 2020 a pu être un facteur important qui pourra d'ailleurs nous interroger sur l'offre de nos activités et cette notion d'engagement. Doit-on concevoir un fonctionnement sous forme de cycles courts ou stages qui permettrait aux adhérents à la fois de se garantir une diversité de choix et à l'association de se mobiliser sur une nouvelle façon de concevoir l'animation des activités socioculturelles régulières ?

Ages :



En ce qui concerne les tranches d'âges, tout comme sur la saison 2018-2019, le public jeune (13-25 ans) reste le plus difficile à mobiliser alors que nous savons que les besoins existent et qu'il est dans la mission d'un centre social de développer des approches en direction de ce public. A noter aussi une baisse significative du nombre d'enfants 6-12 ans (- 95) ceci pouvant en partie s'expliquer par l'absence d'Accueil de Loisirs aux vacances de printemps 2020 ainsi que l'annulation de tous les mini-camps de l'été.

Activités socioculturelles :



Ce graphique illustre le nombre d'inscrits aux activités du CLEP soit par le biais de nos associations partenaires et prestataires soit directement pour les ateliers gérés par l'association via le salariat, le portage salarial (PEPS 53) ou le bénévolat ! Nous pouvons remarquer un faible impact de la situation sanitaire sur le nombre d'inscriptions aux ateliers. L'augmentation et la variété de l'offre proposée à la rentrée septembre 2020 a créé de nouvelles inscriptions plus particulièrement sur les activités du CLEP.

LA MISSION ACCUEIL

Fonction transversale et incontournable de tous les centres sociaux, l'accueil est le pilier central qui supporte tout l'édifice... Si cette fonction est présente dans chacune des missions des professionnels du CLEP, chez nous c'est Sylvie qui en est chargée au titre de ses fonctions. Le poste de Chargée d'accueil qu'elle occupe est l'interface entre l'externe et l'interne. C'est le lien avec tous ceux qui veulent nous connaître ou avoir des informations sur tous les aspects de notre association. Dotée de plusieurs compétences aussi bien relationnelles que techniques pour l'utilisation des outils informatiques, Sylvie permet à toute l'équipe de mieux comprendre les besoins et attentes des publics qui nous contactent.

Toute l'équipe du CLEP est là pour vous accueillir et vous écouter en toute bienveillance. En cette année si particulière contexte COVID-19 oblige, l'accueil a su s'adapter afin de rester à l'écoute de chacun en

Nouveau

Horaires Accueil secrétariat Hors vacances scolaires

Mardi :	9h30-12h30	14h00-18h00
Mercredi :	9h30-12h30	13h30-18h00
Jeudi :	9h30-12h30	14h00-18h00
Vendredi :	9h30-12h30	14h00-17h30
Samedi :	9h00-12h00	-

Nouveau

Horaires Accueil secrétariat Vacances scolaires

Lundi :	-	13h30-17h00
Mardi :	9h30-12h30	14h00-18h00
Mercredi :	9h30-12h30	13h30-18h00
Jeudi :	9h30-12h30	14h00-18h00
Vendredi :	9h30-12h30	14h00-17h30

ouvrant ses inscriptions (Accueil de loisirs, prêt de jeux à emporter, les boîtes solidaires, la parentèle etc.) sur rendez-vous téléphonique ainsi que par mail.

Depuis le début de la saison 2020-2021 nous avons ouvert l'accueil du CLEP pour les inscriptions et quelques activités le samedi matin. Cette ouverture permet à certains d'être accueillis sur un temps de week-end.

LA LUDOTHÈQUE ET LES ACTIONS JEU

Accueil tous publics :

Réservé aux pratiques ludiques pour tous, l'espace ludothèque est le seul espace de ce type ouvert au public à Laval. Il y a aujourd'hui **un total de 2011 jeux et jouets disponibles**.

La Ludothèque du CLEP permet à de nombreux habitants, lavallois ou non, de jouer sur place, de bénéficier de temps d'animation gratuits ou d'emprunter des jeux et jouets. Elle est ouverte au public du mardi au samedi en période scolaire (13,5h/semaine) et pendant les vacances du mardi au vendredi à raison de 21h/ semaine.

En 2019/2020, 1626 enfants (dont 1406 enfants de moins de 6 ans) et 1727 adultes ont fréquenté la ludothèque pour un total de 944 emprunts de jeux et jouets dont 38 jeux surdimensionnés (16 gratuits aux collectivités territoriales).

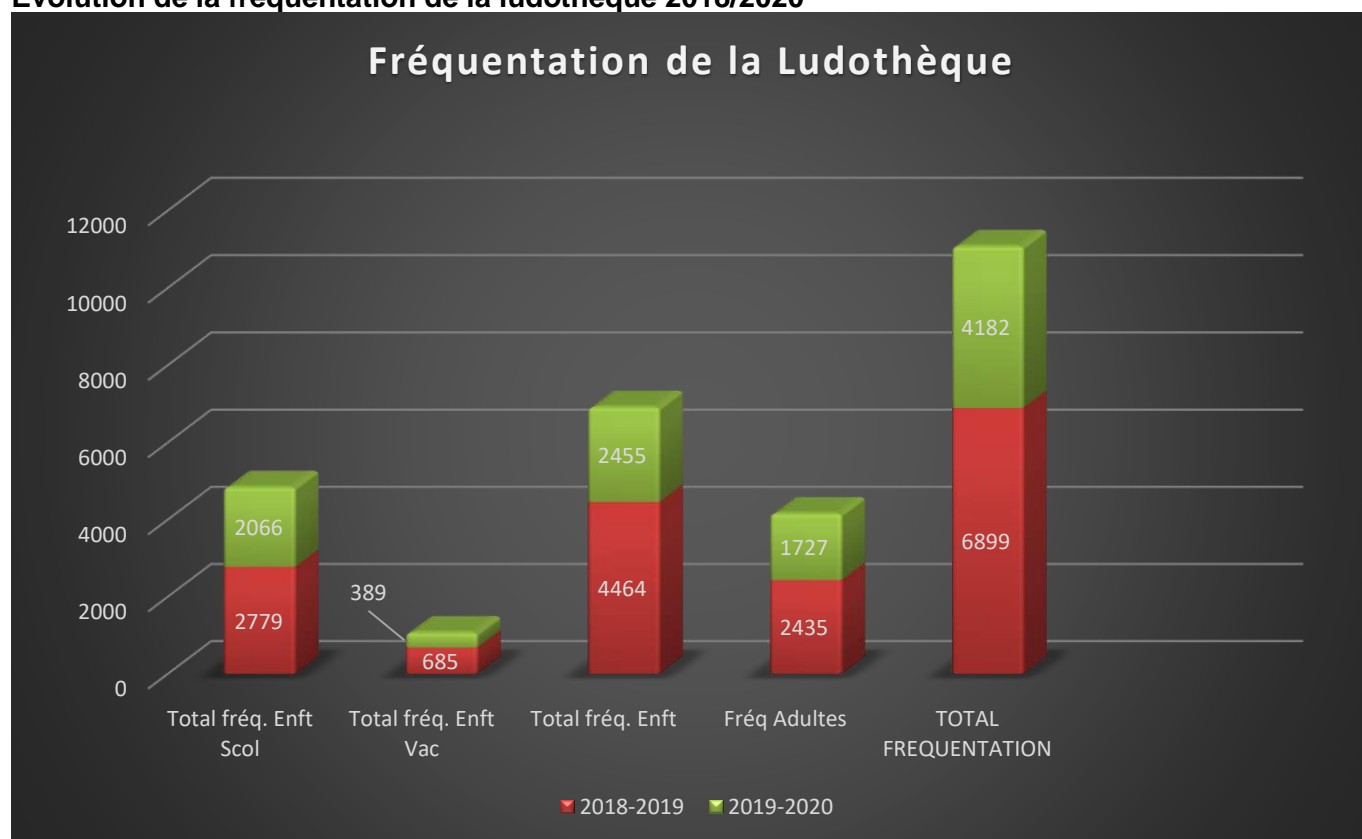
Accueil des collectivités :

En dehors des temps d'ouverture pour tous publics, la ludothèque accueille régulièrement des collectivités : écoles, multi-accueils, établissements spécialisés, structures sociales, etc.

Le projet « jeux et handicap » a permis d'accueillir 4 structures différentes tous les jeudis matin de 10h à 12h. Ce sont 192 enfants qui ont pu profiter tout au long de la saison de jeux et d'animations adaptés grâce à ce projet.

11 structures ont contracté des prêts collectifs : écoles, accueils de loisirs, structures institutionnelles, écoles spécialisées, comités d'entreprises ou associations diverses. Ce sont 177 jeux qui ont été empruntés par ces structures tout au long de la saison dont 34 dans le cadre de prêts aux partenaires ou par le biais de la malle pédagogique « Fête du jeu » (Gratuit pour les acteurs FdJ)

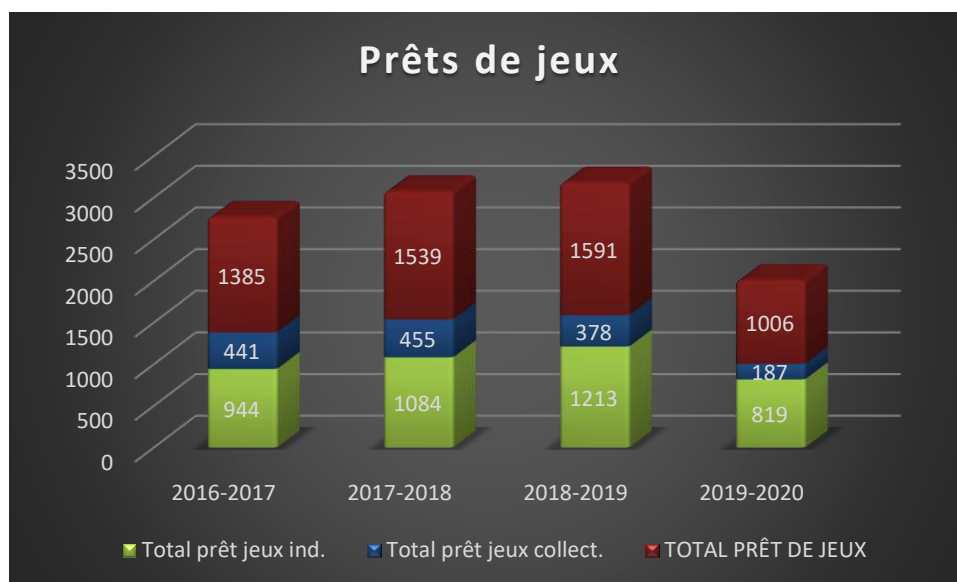
Évolution de la fréquentation de la ludothèque 2018/2020



A noter après une augmentation significative de la fréquentation depuis 3 saisons mettant en valeur tout le travail de communication et de valorisation des temps forts d'animation, laissera un certain sentiment de frustration au niveau de l'équipe d'animation à partir de l'enclenchement à la crise sanitaire.

Afin de terminer sur une note très positive, l'espace Ludothèque a été entièrement restauré de mars à mai 2020 avec l'enlèvement des anciens revêtements muraux devenus trop allergènes afin de faire entièrement « peau neuve » du sol au plafond pour le plus grand bonheur de nos adhérents.

Évolution des prêts de jeux 2016/2020



La crise liée à l'apparition de la COVID mi-mars 2020 a été un frein à l'évolution du nombre d'emprunts de jeux malgré une légère reprise sous forme de « Prêt de Jeux à emporter » de juin à fin août 2020. Le bilan global, avec cette crise sanitaire en cours de saison, avec un enregistrement d'une baisse de 60% du nombre d'emprunts, est évidemment très mitigé.

Soirée jeux « en famille ou entre amis » :

Fruit d'un partenariat entre le CLEP , l'Association Ludique et Culturelle, Créajeux 53 et le magasin Jeux Bouquine, ces soirées gratuites organisées chaque dernier vendredi du mois (6 séances en 2019/2020 avant confinement en mars 2020 !) à la ludothèque connaissent un excellent succès et un bon rythme en terme de participation avec en moyenne 36 personnes par soirée jusqu'à la rupture de mars à juin 2020 pour cause de crise sanitaire...

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nb de séances/an	10	10	9	6
Nb de joueurs/an	282	366	293	217
Nb moyen participants	28	36	32,5	36,2

Bourse aux jouets :

Organisée le samedi 9 novembre 2019 pour la 16^{ème} année consécutive par les bénévoles et les professionnels de l'association, la bourse aux jouets est toujours très attendue.

Nous avons proposé des animations (Grands jeux, reviens jouer en famille, brico Noël, tournoi de Wii, jeux de cartes...) au sein de la ludothèque de façon régulière tout au long de l'année ou à l'extérieur de nos murs. Ces animations ont regroupé 129 participants.

Il y a eu également la semaine de la petite enfance du 4 au 8 décembre 2019. Cette semaine a été rythmée par plusieurs animations visant les moins de 6 ans. Au programme, espace de motricité, jeux de société, jeux et parcours sensoriels. Au total 90 enfants de moins de 6 ans ont participé à cette semaine spéciale.



Animation Reviens Jouer en Famille

Organisée en partenariat avec l'UCAL, le dimanche 3 novembre 2019 à la salle polyvalente de Laval, cette manifestation encadrée par Leina, animatrice référente famille avec le soutien de bénévoles du CS CLEP aura permis de faire jouer un grand nombre de familles sur un espace ludique dédié aux jeux symboliques, aux jeux de construction et à des jeux à règles.

Le mois du Légo

Grâce à un partenariat avec l'association G La Brique, nous avons pu mettre en place pour la deuxième fois une animation autour des briques Lego. Intitulé le mois du Légo, cette manifestation a eu lieu du 4 au 28 février 2020. Elle a vu passer Visiteurs qui ont profité des événements mis en place pendant ce mois exceptionnel : exposition, animations tous publics, animations scolaires et animations Légo Techniques.

	2018	2019	2020
Animations et visites libres	448	508	390
Animation CLEP	204	/	/
Animations G La Brique	161	123	95
Créneaux collectivités	217	381	190
Total fréquentation	1030	1012	675

LES ACTIONS FAMILLES

Depuis janvier 2015, le CLEP dispose d'un Agrément « Action Collective Familles » accordé par la CAF 53 et reconduit en 2018 lors de l'agrément projet social, pour une durée de 4 ans (2018-2022)

- Nous participons aux coordinations des Actions Collectives Familles (1 par mois) avec les représentants des 8 autres centres sociaux de Laval
- Les référents familles des centres sociaux fédérés de la Mayenne se réunissent 4 fois dans l'année pour des temps d'échange de pratique et des coordinations d'action départementale.

- La fédération des centres sociaux du Maine et Loire et de la Mayenne, anime des journées d'études et de rencontres des acteurs de la parentalité, auxquelles le CLEP participe.

La plupart des actions de soutien à la parentalité du CLEP s'inscrivent dans une démarche concertée voir co-construite avec les partenaires de ces instances de travail collectif.

La Parentèle – Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

L'agrément Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) délivré par la CAF 53 a été renouvelé pour la période 2018-2022. À La Parentèle, le jeu est utilisé comme support de la relation parent-enfant.

L'objectif de ces temps de rencontre est de conforter le parent dans son rôle et de renforcer les liens affectifs enfant(s)-parent(s) par le partage d'activités ludiques. Le LAEP participe ainsi à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et apporte un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle en favorisant l'échange entre parents.

Des professionnelles formées à l'écoute assurent l'accueil des familles. Elles sont disponibles pour échanger avec les parents, facilitent l'accueil des nouvelles familles et les échanges entre parents. Elles sont à l'écoute des problématiques ou besoins évoqués par les familles et sont garantes des règles de ce lieu : respect mutuel et non jugement.

Ces professionnelles bénéficient de temps d'échange de pratiques organisés par le service petite enfance de la ville de Laval avec les accueillants des autres LAEP de la ville, en présence d'un psychologue (5 fois/an).

La parentèle est ouverte aux enfants de moins de six ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte proche. Elle est ouverte tous les mardis matin de 9h30 à 12h, ce qui permet aux parents de prendre en compte le rythme de leur(s) enfant(s) en arrivant et repartant aux horaires qui leur conviennent le mieux. La parentèle est ouverte toute l'année y compris pendant les vacances scolaires (à l'exception des semaines de fermeture du CLEP). Cette régularité et cette continuité permettent aux familles et aux partenaires d'identifier facilement ces moments de rencontre. De plus, le rythme hebdomadaire facilite la création de liens entre parents et entre enfants. L'accès au LAEP est gratuit, sans inscription et anonyme. Les parents choisissent librement le temps passé à la parentèle ainsi que les informations qu'ils souhaitent diffuser dans un cadre confidentiel. Nous envisageons de dynamiser ce temps d'accueil en le localisant dans notre grande salle de danse ce qui permettra aux enfants et aux parents d'évoluer dans un espace plus adapté. Nous souhaitons aussi ajuster les horaires car de nombreux parents ont un enfant scolarisé à récupérer à l'école. Une ouverture de 9h00 à 11h30 nous semble plus confortable.

Ludo-crèches

Un partenariat important s'entretient entre le CLEP et les multi-accueils (Pain d'Épices et A Tire d'Aile). Des parents sont invités par les multi-accueils à découvrir le CLEP et la ludothèque lors des temps d'accueil réservés. Les enfants sont accompagnés par les équipes des multi-accueils et accueillis au CLEP.

La Journée des tout-petits

Compte tenu de la crise sanitaire, cette journée n'a pas eu lieu. Nous comptons la reprogrammer la saison prochaine.

Sorties en famille

Ces sorties permettent aux familles de vivre ensemble, parents et enfants, grands-parents et petits-enfants, un temps de loisirs. Elles sont pensées comme support pour envisager un projet d'accompagnement au départ en vacances. Proposées pendant les vacances scolaires et en week-end, à des tarifs abordables, elles permettent aux familles nombreuses de participer.

Des habitants vivant seuls (très nombreux sur le centre-ville) s'intègrent aux familles permettant ainsi de rompre l'isolement et de favoriser la mixité sociale. Les sorties de courte distance sont plébiscitées, afin de profiter des opportunités locales, suscitant l'autonomie.

8 sorties journées familiales ont été proposées dont 2 ont été annulées en août 2020 pour raisons sanitaires. Les sorties à Terra-botanica et au zoo de Doué la Fontaine seront reprogrammées la saison prochaine.

Accompagnement au départ en vacances

Depuis l'été 2017, la référente familles du CLEP accompagne les familles qui en font la demande pour préparer leur départ en vacances. Grâce aux dispositifs VACAF-AVS (Accompagnement Vacances Sociales), ce sont 3 familles qui ont été accompagnées dans l'organisation de leurs vacances.

Notre rôle consiste à accompagner des familles en tenant compte de leur situation spécifique et des multiples freins (craintes de voyager, difficultés financières... etc.), tout en favorisant l'accès à l'autonomie de ces familles.

Activités en famille

De nombreuses activités en famille ont dû être annulées par précaution. Les ateliers familles sont des temps privilégiés où les enfants et leurs parents sont en situation de collaboration pour réaliser tout type d'action. Ces activités support permettent donc de créer un espace où les relations parents-enfants se construisent autrement. Si ce type d'animation apporte bien des avantages, il n'en reste pas moins qu'il est difficile de mobiliser les familles sur ces temps.

Ateliers enfants/parents

Ces ateliers ont pour objectif d'inciter enfants et parents à partager du temps dans un lieu neutre, en bénéficiant de l'accompagnement de la référente familles. Deux types d'ateliers ont été proposés aux familles en 2019/2020 : bricolage et cuisine. Les ateliers cuisine sont le fruit d'un partenariat avec l'EDI à La Croisée qui nous permet d'utiliser leurs locaux. Les ateliers bricolage ont lieu au CLEP, dans la grande salle de la ludothèque (1 par période de vacances scolaires). De plus, cette année des ateliers partagés

avec les enfants de l'accueil de loisirs ont été proposés pendant les vacances scolaires. Animés par une animatrice technique, ils ont permis d'accueillir de plus grands groupes, ainsi les familles pouvaient participer aux ateliers avec plusieurs enfants favorisant les activités des fratries. Tout comme pour les activités en familles, la mobilisation des familles est faible.

Entraînement aux Habiletés Parentales

Les ateliers pour les parents organisés par le CLEP font l'objet d'une très forte demande. Chaque année un groupe de parents est constitué pour suivre le cycle d'Entraînement aux Habiletés Parentales. Adaptation française de l'atelier "How to Talk so Kids will Listen", qui a été créé et répandu à travers le monde par Adèle Faber et Elaine Mazlish. L'atelier « parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent » est destiné aux parents et aux adultes qui désirent améliorer leur mode de communication avec les enfants. Il présente une approche lucide, sensible et respectueuse qui diminue le stress et augmente les gratifications, tant pour les adultes que pour les enfants. On y présente des techniques à la fois concrètes, pratiques et surtout efficaces. Les habiletés sont faciles à apprendre et elles sont directement applicables à une foule de situations de la vie quotidienne. A noter une nouveauté 2019-2020... un cycle sur la fratrie.

En 2019/2020, les ateliers ont pu se terminer juste avant la fermeture des accueils de groupe pour raison sanitaire.

LES SENIORS ET LES HABITANTS

Le Groupe Pilote Séniors



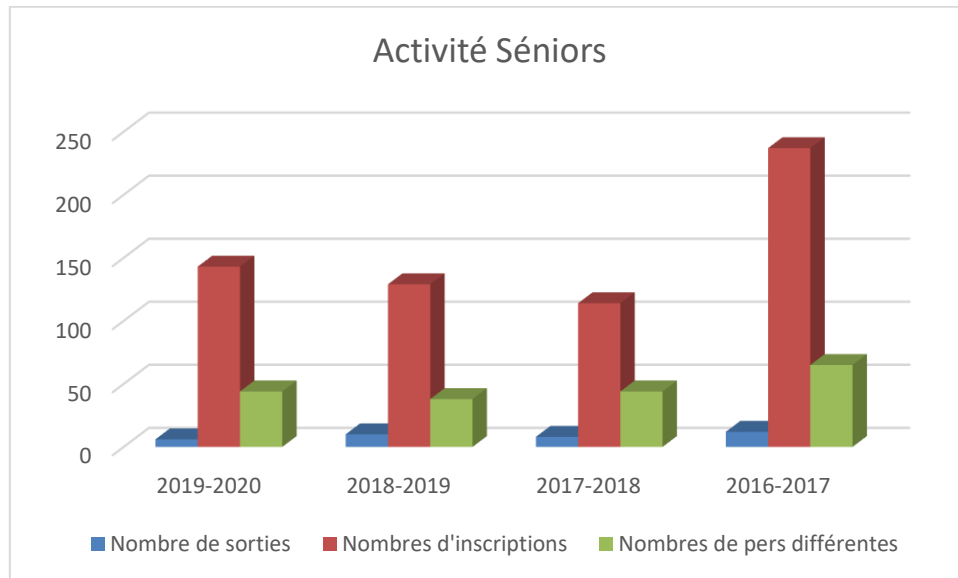
Le Groupe Pilote Seniors organise et propose des sorties culturelles et de découverte du patrimoine local. Le Groupe Pilote Seniors a rassemblé 11 bénévoles lors de 6 rencontres qui se sont échelonnées entre septembre 2019 et février 2020. L'implication bénévole est très forte au sein du GPS, avec une préoccupation constante portée aux seniors du territoire. Accompagnés par un professionnel du centre, les bénévoles développent leur capacité d'agir en prenant toutes les décisions relatives aux rencontres. Une attention particulière est apportée à la fatigabilité des sorties, en adaptant le rythme et en veillant à ce qu'elle soit accessible à tous (distance à parcourir, étage, lieu où s'asseoir).

La crise sanitaire a fortement impacté les seniors et membres du GPS. Les membres ont fait preuve de beaucoup d'adaptation et mené beaucoup de réflexion afin de maintenir le lien entre eux et avec les seniors du centre. La remobilisation de ces bénévoles impliqués sera un enjeu de sortie de crise sanitaire pour le centre social.

Les sorties organisées par le Groupe Pilote Séniors



Celles-ci permettent aux participants de s'évader le temps d'une demi-journée ou d'une journée et contribuent ainsi à la lutte contre l'isolement des retraités. Elles favorisent également la création de lien social en permettant la rencontre. Les sorties sont conçues pour répondre aux attentes des plus de 60 ans. Néanmoins, elles restent ouvertes à tous. A noter cette saison une sortie à Rennes en train, ainsi qu'un réveillon solidaire sollicitant l'association « Melting Popot' »



Le nombre de personnes bénéficiant des Sorties Découverte Senior est légèrement supérieur à l'année précédente, et le nombre d'inscriptions en légère hausse.

Le confinement ainsi que les différentes mesures gouvernementales ont amputé la saison de moitié. La première partie de saison laisse indiquer une réelle dynamique senior au sein du centre, aussi bien dans l'implication bénévole que dans la participation aux sorties.

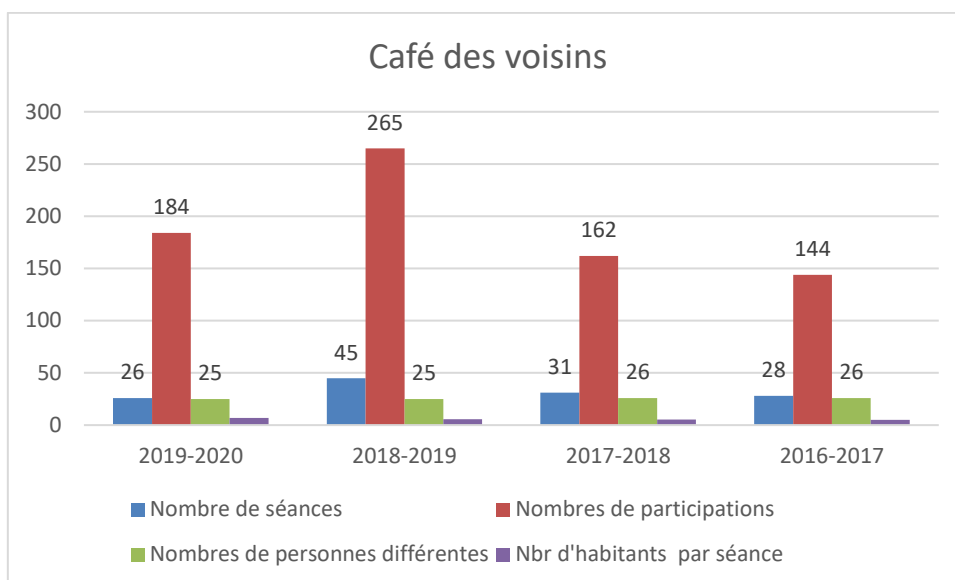
Café des Voisins

Afin de lutter contre le sentiment de solitude et rompre l'isolement, notamment des retraités, le CLEP propose un temps rencontre chaque mardi après-midi de 14h à 16h.

Ce rendez-vous hebdomadaire et régulier vise à favoriser la rencontre, maintenir et enrichir le lien social. Cet espace de rencontre se veut le plus libre possible : aussi aucune inscription préalable, ni adhésion n'est nécessaire. Ce moment se veut convivial, avec chaque semaine une activité. Le programme est élaboré par les habitants eux-mêmes.



de



Une vraie dynamique s’instaure autour de ce temps d’accueil, de plus en plus fréquenté. Véritable « porte d’entrée » au centre social, il permet d’entrer en contact avec d’autres habitants du quartier, et de créer un lien de confiance avec l’équipe du centre. L’impact de la crise sanitaire sur les « voisins » est fort, l’équipe s’est attachée à maintenir autant que possible le lien avec eux, par des appels fréquents et des visites à domicile.

Séniors et numérique

Nous sommes conscients de la transformation importante que représente la numérisation de notre société. Le développement du numérique et son impact sur la vie quotidienne est également un sujet de préoccupation des séniors.

L’accès au matériel est une première approche de l’outil, et permet d’accompagner les séniors vers l’équipement adapté à leurs besoins. Aussi nous mettons à disposition des séniors un prêt de tablette numérique, pour 3 mois.



En parallèle, nous mettons en œuvre un dispositif d’appropriation de l’outil numérique, qui a débuté par la mise en œuvre d’ateliers d’initiation à la tablette numérique. Animé par « mon assistant numérique », ce cycle de 6 rencontres s’est déroulé de mars à juillet, et a concerné 14 séniors différents.

Ce volet numérique et sénior impulsé avant le confinement de mars 2020, a démontré tout son intérêt. L’inclusion numérique de tous, et ici des séniors, est un enjeu majeur pour le centre social.

Ateliers Nutrition

Il s’agit d’une action collective de prévention santé qui se déroule sous la forme d’un cycle de 10 ateliers qui durent 2h30 chacun et aborde une thématique différente. Ce cycle d’ateliers vise à améliorer la qualité de vie des retraités et à préserver leur capital santé.

Cette seconde mise en place en partenariat avec la MSAIO est un succès, et l’atelier a affiché complet, soit 11 retraités. Interrompu pendant le confinement, le cycle a pu se terminer en octobre 2020.



Face à ce succès, un atelier thématisé autour de la mémoire a été sollicité par les participants pour l'année suivante.

May Masques

Le CLEP a participé en mai 2020 à la distribution complémentaire de masques organisée par la ville de Laval. 15 bénévoles se sont relayés afin de distribuer 800 masques supplémentaires au centre-ville.



Chaînon manquant

Le CLEP a accueilli pour la seconde fois un chantier dans le cadre du festival « Le Chaînon manquant » 2020. Six bénéficiaires de l'accueil de jour « La porte ouverte », des habitants et des bénévoles du centre ont construit des paravents végétalisés utilisés lors de la scénographie du festival. Véritable moment de connaissance, de valorisation des compétences de chacun et de partage, le chantier a été un succès. Une fois le festival terminé, le mobilier est confié au CLEP, et continue à vivre grâce aux habitants qui en prennent soin.



L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), activité essentielle intégrée au projet du Centre Social, est adapté pour les enfants de 6 à 15 ans. Organisé habituellement sous forme de stages en après-midi et de mini-camps, le projet 2019/2020 aura évidemment été perturbé par les circonstances liées à la crise sanitaire. Cependant, malgré l'annulation de la période de printemps 2020 et des mini-camps d'été, il faut noter une augmentation de fréquentation générale notamment sur l'été 2020 et le reste de l'exercice lié à l'excellente adaptation des équipes d'animation. En effet, malgré l'élaboration de protocoles stricts, les équipes se sont efforcées de continuer à proposer aux familles des activités originales y compris à l'extérieur de la structure, sur la découverte des sciences et des techniques, les activités d'expression, le jeu et les activités sportives et de plein air.

Avec le soutien des parents et des jeunes, les sorties des « Jeudis d'été » (Sorties mer à Lancieux et au Mont-St Michel) organisées en juillet 2020 auront été des « bouées d'oxygène » pendant cette période d'été. Pour que les stages et les mini-camps soient accessibles au plus grand nombre, les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial des participants.

L'accueil de loisirs fonctionne uniquement en période de vacances scolaires avec une douzaine de jeunes animateurs. 16 jeunes différents âgés de 17 à 25 ans ont été employés sur la saison 2019/2020, ce qui représente 35 contrats de travail pour 39 jours travaillés.

En 2019/2020, 190 enfants différents issus de 142 familles ont fréquenté une ou plusieurs fois l'accueil de loisirs pour un total de 272 inscriptions sur toutes les périodes de vacances proposées.

La saison 2019-2020 a connu une baisse générale d'effectifs qu'il faut relativiser par rapport au fait que toute la période des vacances de printemps a dû être annulée pour cause de confinement. Cependant, l'optimisme doit rester de mise dans la mesure où la période d'été en termes de participation n'avait jamais été aussi forte depuis 5 ans !



Partie de KÜBB - Sortie à LANCIEUX (22) - Juillet 2020

LES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET LES ÉVÉNEMENTS... un choix

Alors que nous avons proposé le maintien des activités 2019-2020 et de nombreuses nouvelles activités, nous avons pu maintenir nos accueils de groupes jusqu'en mars 2020. Ce sont 3 079 € d'avoir au total pour les adhérents qui n'ont pas pu bénéficier de leur activité de mi-mars à fin juin 2020. Ces avoirs sont valables jusqu'au 31 décembre 2020. Toutes les activités ont été suspendues mi-mars et les fêtes et événements de fin de saison annulés. C'est le cas de :

- La journée de la petite enfance

- La Fête du jeu
- Les spectacles de fin d'année des activités (théâtre, danse, musique)

Malgré cette situation qui nous a laissé un goût d'inachevé... la saison 2019-2020 a pu être agréable avant la crise sanitaire.



Les ateliers de la saison 2018-2019 ont été reconduits, les associations partenaires ont été accueillies normalement. Toute la dynamique d'animation valorisant le savoir-faire du CLEP dans ce domaine s'est bien déroulée.

La salle de danse qui était vieillissante a été entièrement rénovée par la ville de Laval que nous remercions vivement pour la qualité du travail qui a été réalisé par les agents des services techniques.



Les activités au sein d'une association d'éducation populaire comme le CLEP portent un sens profond qui mérite d'être rappelé afin de bien comprendre en quoi venir faire une activité chez nous est un choix important.

Tout d'abord c'est un engagement pour la défense du système associatif qui place les membres comme décideurs sur la base de la règle « 1 homme = 1 voix » c'est ce principe démocratique qui régit notre fonctionnement et qui donne la possibilité à tous nos adhérents de prendre des responsabilités s'il est élu par notre assemblée générale.

Puis, le CLEP est une association d'éducation populaire, c'est-à-dire un espace de construction sociale et d'émancipation. Les activités socioculturelles sont un des supports de l'éducation populaire au CLEP. Le CLEP bénéficie d'un agrément national de l'Etat « Éducation Populaire » qui lui permet de recevoir des subventions publiques nationales.

Le CLEP est aussi un centre social, c'est-à-dire un lieu privilégié ouvert à tous agréé par la CAF de la Mayenne et la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales). Cet agrément reconnaît au CLEP un projet social visant à soutenir tous les publics dans une approche solidaire et bienveillante où règne aussi équité et solidarité

Le CLEP est aussi membre de la Fédération Nationale des Centres Sociaux.

C'est pour cela que choisir le CLEP pour pratiquer une activité socioculturelle présuppose d'adhérer à ce projet social d'éducation populaire qui démarque le CLEP de bien d'autres organisations de loisirs.

L'exercice 2020 révèle un solde positif de 30 795 € cette somme consolidera nos fonds propres. Cette situation s'explique principalement par les effets « covid ».

L'ensemble des subventions publiques a été préservé, des aides exceptionnelles de l'Etat ont été obtenues ce qui nous a permis de maintenir l'emploi à 100%. Même si nos produits d'activité ont été en baisse, la partie des subventions habituellement utilisées pour l'application du quotient familial qui contribue à la réduction des inégalités économiques de nos adhérents n'a pas été utilisée.

Ceci prouve aussi que les subventions que nous percevons sont bien utiles pour aider les plus démunis.

En ce qui concerne la suspension de nos activités en gestion directe, le 1^{er} confinement a généré des avoirs (430,68€) et des dons (886,90€) pour un montant global de 1317,58€.

Pour le 2^{ème} confinement au 1^{er} octobre 2020, le Conseil d'Administration a proposé de rembourser ceux qui le souhaitent pour la saison 2020-2021.

Ce sont donc 4 527,98€ que le CLEP devra rembourser, les avoirs s'élèvent à 950,41€ et les dons à 1 011,74€.

Au total la perte de produits d'activités liée à la crise COVID est de 5 909,07 €.

Sur le plan de notre politique tarifaire, nous poursuivrons les aides auprès des plus démunis afin que l'accès aux activités de droit commun que nous proposons puisse se faire équitablement. C'est pourquoi nous allons mettre en œuvre une commission dédiée à cette question.

L'engagement social et socioculturel de l'association ne peut se faire sans une gestion économique précise et un accord de confiance de ceux qui contribuent à financer nos projets.

Nous remercions nos donateurs et nos financeurs pour leur soutien au projet du CLEP et nous nous engageons à poursuivre notre développement social en direction des familles et habitants.

Jean-Michel BILL, Trésorier du CLEP

C.L.E.P
CENTRE LAVALLOIS D'ÉDUCATION POPULAIRE

8, IMPASSE HAUTE CHIFFOLIERE
53000 LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Rapport sur les comptes annuels

Rapport spécial

C.L.E.P
CENTRE LAVALLOIS D'ÉDUCATION POPULAIRE

8, IMPASSE HAUTE CHIFFOLIERE
53000 LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

SOFIDEM
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie
Ouest-Atlantique

Rue J.B. Lamarck
CS 52145
53021 LAVAL CEDEX 9

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du centre lavallois d'éducation populaire (C.L.E.P) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui expose les conséquences de l'approbation du nouveau règlement comptable ANC n°2018-06.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 25 mars 2021

Le commissaire aux comptes



SOFIDEM
François LE SPEGAGNE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 668	2 668		307
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	87 222	72 136	15 086	11 509	
Immobilisations grévées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	89 905	74 804	15 101	11 817	
	Comptes de liaisons				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	837		837	347
	Autres créances	45 521		45 521	40 739
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBLITES	127 642		127 642	103 988	
Charges constatées d'avance				331	
TOTAL (II)	174 000		174 000	145 405	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		263 906	74 804	189 101	157 222

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droits de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	9 860	9 860
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	43 566	8 517
	Résultat de l'exercice	30 795	35 149
	Total des fonds propres	84 321	53 526
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	6 130	6 489
Total des autres fonds associatifs	6 130	6 489	
	Total des fonds associatifs	90 450	60 015
	Provisions pour risques Provisions pour charges	45 245	43 572
	Total des provisions	45 245	43 572
	Comptes de liaisons		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	4 000	
	Total des fonds dédiés	4 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		3 821
	Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 249	16 704
	Dettes fiscales et sociales	15 801	19 381
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 402	231
Produits constatés d'avance	11 955	13 498	
Total des dettes	49 406	53 635	
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		189 101	157 222
Résultat de l'exercice exprimé en centièmes		30 795,00	35 148,94
(1) Dont à moins d'un an		45 405	53 635
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			3 821



Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros		
		31/12/2020	31/12/2019	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services	54 666	170 465	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	221 677	110 937	
	Dons			
	Cotisations	5 995	11 630	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	313	223	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 643	4 346	
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	290 294	297 601	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	2 244	795
		Variation de stock		
Autres achats et charges externes		61 300	89 433	
Impôts, taxes et versements assimilés		5 357	718	
Rémunération du personnel		140 435	129 364	
Charges sociales		40 526	35 833	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		6 313	6 580	
Dotation aux provisions		1 673	11 480	
Autres charges		1 145	1 195	
Total des charges d'exploitation		258 992	275 398	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		31 302	22 204	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	276	300	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières		123	
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	276	177	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	31 579	22 381	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	3 216	13 217	
	Charges exceptionnelles		450	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 216	12 768	
Impôts sur les sociétés	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 000		
TOTAL DES PRODUITS		293 787	311 119	
TOTAL DES CHARGES		262 992	275 970	
EXCEDENT ou DEFICIT		30 795	35 149	
EN CAS DE PLUS-VALEUR CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	PRODUITS	78 662	123 654	
	Bénévolet	61 862		
	Prestations en nature	16 800	123 654	
	Dons en nature			
	CHARGES	78 662	123 654	
	Secours en nature	61 862		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	16 800	123 654	
	Personnel bénévole			



Etats financiers au 31/12/2020

Annexes



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **189 101 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 293 787 euros** et un total **charges de 262 992 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 30 795 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Pour être conforme au nouveau règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 avec une mise en application au 01/01/2020, les subventions CAF, animation globale et ACF, ont été inscrites dans un compte de la classe 74 et non plus en classe 70.

Pour cet exercice, la situation de trésorerie de l'association n'est pas représentative. L'activité de l'association a été fortement impactée par la crise sanitaire. De nombreux remboursements d'activités non dispensées pour un montant de 5000€ n'ont pas été faits sur l'exercice. Le Chiffre d'affaire des produits d'activité a été moindre au regard de l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont baissé alors que le niveau de subvention a été maintenu (La CAF pour les prestations de service de l'été, la DDCSPP pour la fête du jeu, la CARSAT et Le Département pour les actions seniors par exemple). D'autres produits d'exploitation ont aussi été obtenus dans le cadre des mesures gouvernementales d'aide économiques aux organisations privées ce qui a permis à l'association de pallier la perte de chiffre d'affaires. Plusieurs règlements de factures n'ont pas été fait en 2020.

Cette conjoncture amène l'association à consolider ses fonds propres et donc d'avoir un fonds de roulement permettant de couvrir 6 mois de salaires brut/chargés

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Les charges de personnels

Les produits

Le centre social CLEP53 bénéficie de plusieurs sources de financement :

- la participation des familles aux différentes activités
- les prestations CAF pour 104 612 euros pour les différentes activités et le fonctionnement
- la subvention de la ville de Laval à hauteur de 115 000 euros dont 8000 euros de subvention exceptionnelle.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les capitaux propres

Provisions pour risques

Cette provision correspond au calcul de départ à la retraite des salariés. Actualisé pour un montant de 1673 euros sur l'exercice 2020. La provision est de 45245 euros au 31/12/2020

Les paramètres généraux de calcul sont les suivants :

- table de mortalité 2014-2016 INSEE
- un taux d'actualisation des salaires à 1% pour les catégories -30 ans et + 50 ans et 2% pour la catégorie 30-50 ans
- un taux de charges sociales patronales à 40%
- la convention collective de l'animation est appliquée



Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	9 860			9 860
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	8 517	35 149		43 666
Résultat de l'exercice	35 149	30 795	35 149	30 795
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 489	1 626	1 985	6 130
Provisions réglementées				
TOTAL	60 015	67 570	37 134	90 450



Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions	
			Révaluations	Acquisitions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	2 668				2 668
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 668				2 668
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	41 882		6 546		48 428
	Matériel de transport	14 500				14 500
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 258		3 036		24 294
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 640		9 582		87 222	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations			15		15
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			15		15	
TOTAL	80 308		9 597		89 905	



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 361	307		2 668
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 361	307		2 668
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal, agencement, aménagement divers	39 437	1 619		41 055
	Matériel de transport	7 951	2 900		10 851
Matériel de bureau, mobilier	18 743	1 487		20 230	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66 131	6 006		72 136	
TOTAL		68 492	6 313		74 804



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Pca sur activités socio culturelles 2019-2020		11 955	11 955
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			11 955



BUDGET PREVISIONNEL 2021 présenté à la ville de Laval le 8 octobre 2020

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<i>CHARGES DIRECTES</i>		<i>RESSOURCES</i>	
		<i>DIRECTES</i>	
60 - Achats	19 000,00 €	70 Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	133 000,00 €
Achats matières et fournitures	19 000,00 €	73 -Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation	287 050,00 €
61 • Services extérieurs	37 000,00 €		
Locations	2 000,00 €	ETAT Services Civiques	2 400,00 €
Entretien et réparation	31 000,00 €	ETAT DDCSPP	4 000,00 €
Assurance	3 500,00 €	Conseil Régional(aux) :	
Documentation	500,00 €		
62 • Autres services extérieurs	16 600,00 €	Conseil Départemental (aux):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12 000,00 €		
Publicité, publication	3 500,00 €	Ville de Laval	154 500,00 €
Déplacements, missions	800,00 €	Autres communes	
Services bancaires, autres	300,00 €		
63 - impôts et taxes	1 000,00 €		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	1 000,00 €	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
		PS Centre Social	69 000,00 €
		PS ACF	23 000,00 €
		PS Acc Loisirs	4 500,00 €
		PS LAEP	2 300,00 €
		PS Animation Sociale	8 000,00 €
		PS jeune	16 000,00 €
		CLAS	350,00 €
		REAAP	
		CARSAT	3 000,00 €
64 • Charges de personnel	368 450,00 €	Fonds européens (FSE, FEDER. etc.)	
Rémunération des personnels	288 360,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	76 824,00 €	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel	3 266,00 €	Autres établissements publics	
65 • Autres charges de gestion courante	2 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	14 000,00 €
SACEM...	2 000,00 €	756. Cotisations	12 000,00 €
		758. Dons manuels - Mécénat	2 000,00 €
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	17 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	7 000,00 €	78 - Reprises sur amortissement et provisions	

69 • Impôt sur les bénéfices (Tg); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	451 050,00 €	TOTAL DES PRODUITS	451 050,00 €
Excédant prévisionnel (bénéfice)	0,00 €	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	53 000,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	53 000,00 €
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise a disposition gratuite de biens et service.	33 000,00 €	871 - Prestations en nature	33 000,00 €
862 - Prestations	20 000,00 €	875 - Dons en nature	20 000,00 €
864 - Personnel bénévole			
TOTAL	504 050,00 €	TOTAL	504 050,00 €

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres en cours de mandat

1	BILL	Jean-Michel		En cours
2	BOURREE	Vincent		En cours
3	CHAMARET	Michèle		En cours
4	CLAVREUL	Serge		En cours
5	DELOUME	Daniel		En cours
6	JAHU	Corinne		En cours
7	LEBARON	Bernard		En cours
8	PERRICA-FRAIPONT	Ginette		En cours
9	PY	Viviane		En cours
10	HIVET-BALDAU	Delphine	Sortante	Renouvellement
11	LABOURDETTE	Jean	Sortant	Renouvellement
12	MENARD	Françoise	Sortante	Arrêt
13	M'TIBAA	Hédi	Sortant	Renouvellement
14	TERRIER	Karine	Sortante	Renouvellement

15 administrateurs maximum soit 2 postes à pourvoir

2 nouvelles candidatures :

BUREL	Éric		Candidat
CHAMBARD	Licia		Candidate